



LE PETIT BULLETIN DE TENAY MOIS D'AOUT 2026



Restez informé(e) en consultant régulièrement le site internet de la commune, dont les informations sont fréquemment actualisées.

RAPPEL - NUISANCES SONORES ET BON VOISINAGE

Afin de préserver la tranquillité de chacun, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de générer du bruit (perceuse, tondeuse, tronçonneuse...) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les événements festifs familiaux sont bien entendu autorisés. Toutefois il est recommandé de prévenir le voisinage en amont.

Nous vous remercions également de veiller à modérer le volume de la musique à partir de 22h00, à éviter de crier ou de parler trop fort en extérieur, et à faire en sorte que ces nuisances ne se prolongent pas tardivement ni ne se répètent de manière excessive.

Le respect de ces règles simples contribue à maintenir une bonne entente entre voisins et un cadre de vie agréable pour tous.

DÉJECTIONS CANINES : RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME

Une recrudescence des déjections canines et des urines est constatée sur l'espace public, et les façades des immeubles, nuisant à la propreté du village.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal et que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de la commune.

DÉBOUCHAGE DES EAUX NOIRES

Suite à l'inondation survenue aux Eaux Noires, élus et bénévoles se sont mobilisés pour dégager le cours d'eau. Des branches, bois et autres encombrants obstruaient l'écoulement, provoquant la montée des eaux.

Certains sont intervenus directement dans le tunnel d'évacuation de l'eau tandis que d'autres collectaient les déchets. La municipalité remercie chaleureusement tous les participants.



ANIMAUX EN PÂTURE - RECENSEMENT

Suite à un incident survenu courant juillet, impliquant un poney échappé de son enclos, la commune souhaite renforcer la sécurité et la réactivité en cas de situation similaire. À ce titre, il est demandé à l'ensemble des propriétaires d'animaux laissés en pâture de bien vouloir se faire connaître en mairie, en précisant :

- le type d'animaux concernés,
- leur lieu de parage,
- ainsi que des coordonnées permettant de les contacter rapidement.

Ces informations permettront une intervention plus efficace en cas de divagation d'animaux et contribueront à la sécurité de tous.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée cette année sous une chaleur estivale particulièrement marquée. Malgré des températures élevées et une participation plus modérée qu'à l'accoutumée, ce moment républicain s'est tenu dans une ambiance conviviale.

À l'issue de la cérémonie, les personnes présentes ont pu profiter d'un buffet rafraîchissant, préparé avec soin par les petites mains d'Anne-Sophie, très apprécié des convives.

Un grand merci aux participants ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette matinée.



VIGIEAU : S'INFORMER SUR LES RESTRICTIONS D'EAU

Le site VigiEau permet de consulter rapidement les restrictions d'usage de l'eau en vigueur sur votre commune (arrosage, piscine, lavage...).

Simple et accessible à tous, il aide chacun à adapter ses pratiques et à préserver la ressource en eau. <https://vigieau.gouv.fr>

FERMETURES ESTIVALES DES COMMERCE ET SERVICES

À l'occasion de la période estivale, certains commerces et services de la commune adaptent leurs horaires ou ferment temporairement.

- Fermeture de la Boulangerie : du 17 au 30 août
- Fermeture de la Poste : du 27 juillet au 17 août
- Pas de marché les 07, 14 et 21 août

ÉVÈNEMENTS À VENIR

VENDREDI 07 et 21 AOÛT à 09h45 - RDV au parking du plan d'eau de Chaley

L'association AAPPMA Albarine propose des visites guidées sur le sentier « Au fil de l'eau » à Chaley. Balade commentée, accessible à tous. Les réservations s'effectuent auprès de l'Office de Tourisme de Pérouges. Tarifs : 10 € par adulte, 5 € pour les enfants de plus de 12 ans, gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements : 09 67 12 70 84.

MARDI 11 AOÛT à 18h30 - La Grille à Chaley

Spectacles de cirque et restauration

JEUDI 27 août - ARGIS

Les Guinguettes de l'Albarine avec buvette & petite restauration

28, 29, 30 AOÛT - La Grille à Chaley

3 jours de spectacles, de concerts et d'animations

OUVERTURE MAIRIE

**Le secrétariat de Mairie est ouvert
uniquement le matin de
08h30 à 12h00
du lundi au vendredi et
le samedi 08 août**

Pour joindre le secrétariat en dehors de
ces horaires :

Tél 04 74 36 40 66 ou mairie@tenay.fr

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le
site tenay.fr

ORDURES MENAGERES

- Le vendredi 14 août
- Le vendredi 28 août



DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue par lecteur des plaques d'immatriculation des véhicules, pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au préalable, en se rendant sur le site :
<https://cc-plainedelain.fr/les-services/gerer-vos-dechets/laces-aux-decheteries/>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)

Tarification au 1er janvier 2026

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an. **A partir du 26ème passage, le coût est de 14 euros par passage**

**Horaires d'été
(à partir du 15 juin au 12 septembre 2026)**

**Lundi, Mardi et Mercredi : 07h - 12h
Jeudi, Vendredi et Samedi : 07 à 15h**

MAISON MÉDICALE DE ST-RAMBERT

Un nouveau cabinet de médecins généralistes ouvrira
ses portes début octobre 2026.

En attendant, aucune permanence médicale ne sera
assurée cet été.

En cas de besoin, plusieurs box/télescabines médicales
sont accessibles : Vaux-en-Bugey, Priay et la pharmacie
de Lagnieu.

**Urgences : composez le 15 ou rendez-vous aux
urgences d'Ambérieu-en-Bugey ou à Proxi Urg à
Meximieux.**

FRANCE SERVICES

Pour toute demande ou prise de
rendez-vous, nous vous invitons à
contacter l'agence France Services de
Saint-Rambert-en-Bugey
au **06 22 95 90 58** ou par mail :
strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

BACS JAUNES



Prochaines collectes :

- Le lundi 03 août
- Le lundi 17 août
- Le lundi 31 août



PHARMACIE DE ST-RAMBERT

La pharmacie de Saint-Rambert-en-
Bugey sera exceptionnellement
fermée tous les samedis et dimanches
durant le mois d'août.

